

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ambroise, tenue à 19h30, le lundi 3 février 2025, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. Lucien Gravel, maire, à laquelle séance sont présents les membres suivants:

- M. Benoit Brassard, conseiller district #1
- Mme Amélie Audet, conseillère district #2
- M. Cyrille Dufour, conseiller district #3
- Mme Andrée-Anne Caron, conseillère district #6
- Mme Carole Perron, directrice générale

Absents :

- Mme Nathalie Pedneault, conseillère district #4
- Mme Sophie Limoges, conseillère district #5

2025-02-039

RÉSOLUTION - Un engagement pour l'agriculture, la relève et l'avenir de nos entreprises agricoles :

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs décennies, les productrices et producteurs agricoles ont à coeur de nourrir le monde avec détermination et passion, et ce, malgré tous les défis rencontrés à travers le temps;

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture est aujourd'hui à un tournant de son histoire : plus que jamais la diversité de nos modèles agricoles est remise en question. La conjoncture des paramètres économiques, environnementaux, climatiques et sociaux rend extrêmement vulnérables l'avenir de notre agriculture et notre capacité à assurer l'autonomie alimentaire du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les femmes et les hommes qui nourrissent la population doivent être au coeur d'un projet de société leur permettant d'exercer leur métier avec des critères de viabilité, des filets de sécurité performants et un cadre soutenant une durabilité environnementale progressive;

CONSIDÉRANT QUE depuis des décennies, ils travaillent de concert avec les gouvernements successifs pour construire ce qu'est l'agriculture québécoise d'aujourd'hui : une des plus performantes en Amérique du Nord, la plus structurée collectivement, la plus familiale et en communion avec les demandes sociétales et les impératifs environnementaux;

CONSIDÉRANT QUE la population a plus que jamais à coeur que l'agriculture se poursuive dans ce nouveau contexte, pour que la relève, les terres agricoles et les fermes familiales de nos milieux soient encore là dans 100 ans pour nous nourrir sainement et prendre part activement à la résilience et la vitalité économique de nos territoires;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'actualisation de la Politique bioalimentaire 2018-2025 et de la Consultation nationale pour le territoire et les activités agricoles - Agir pour nourrir le Québec de demain, menées par le Gouvernement du Québec, la province est à un moment décisif et nous devons saisir les occasions pour assurer l'avenir d'une agriculture viable et durable;

CONSIDÉRANT QUE la communauté agricole et agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean interpelle les élu(e)s des municipalités de la région pour:

- Visionner le court métrage "Habiter la terre", qui raconte principalement l'histoire rurale québécoise;
- Placer les entrepreneuses et entrepreneurs agricoles au centre des orientations déterminantes à prendre par les autorités publiques.

POUR CES MOTIFS:

EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS:

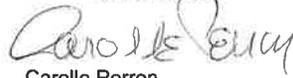
QUE la Municipalité de Saint-Ambroise s'engage pour l'agriculture, la relève et l'avenir de nos entreprises agricoles et appellent à un élan collectif des citoyens et du gouvernement, afin qu'ils priorisent ce besoin si fondamental pour la société québécoise: **SE NOURRIR.**

Carolle Perron
Directrice générale

(SIGNÉ)

Lucien Gravel
Maire

COPIE CERTIFIÉE



Carolle Perron
Directrice générale